

**PROCES VERBAL DU BUREAU  
DU 15 NOVEMBRE 2023 À 14 H 00**

Date de convocation : 10 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre à quatorze heures, les membres du Bureau de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le dix novembre se sont réunis dans le bureau de la présidente sous la présidence de Mme JACQUES Elisabeth, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OKROGLIC Dominique, PIGNATEL Agnès et M. TRON Jean-Michel.

**EXCUSÉ** : M. CAPEL Denis.

Mme Elisabeth JACQUES procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

**Mme Hélène GARCIER-RICHAUD** est désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du bureau du 11 septembre 2023,**
- 2. Présentation de l'organigramme de la CCVUSP**
- 3. Point sur le tourisme en Ubaye avec l'AD 04**

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 11 SEPTEMBRE 2023**

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

**2. PRÉSENTATION DE L'ORGANIGRAMME DE LA CCVUSP :**

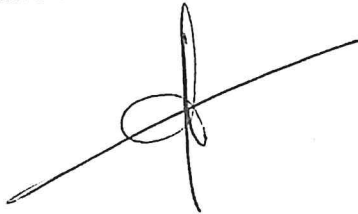
M. MOËNARD, DGS, présente le projet d'organigramme. Suite aux remarques des membres du bureau, les différents pôles doivent être retravaillés.

### **3. POINT SUR LE TOURISME EN UBAYE AVEC L'AD 04 :**

- Point sur le fonctionnement des différents offices de tourisme (OT) de la région, du département et des autres EPCI.
- La vallée de l'Ubaye a été un territoire précurseur lors de la création d'Ubaye Tourisme (UT).
- Selon la convention d'objectifs et de moyens qui doit être construite avec UT, ce dernier a l'obligation de mettre en œuvre la feuille de route fixée dans cette convention.
- Un état des lieux doit être établi tant au niveau conventionnel qu'au niveau opérationnel.
- Aucune alerte n'a été lancée en cours d'année sur la trajectoire budgétaire d'UT.
- La perte des liens avec les communes et les socio-professionnels de la vallée est à solutionner.
- UT a plus de moyens que l'OT départemental en ce qui concerne les nombreux projets relatifs aux pépites touristiques qui doivent être menés à l'échelle intercommunale.
- Le dialogue avec Pra Loup doit être initié.
- UT doit être tourné vers les communes et tenir compte des spécificités de chacune.
- Le lien avec les socio-professionnels doit être rétabli.
- La question de l'appropriation des événements tels que le « Tour de France » et la « Flamme Olympique » doit se poser pour l'Ubaye.
- Une négociation avec Jacques MARTIN, président d'UT, doit être engagée.

La réunion prend fin à 18 h 30.

La secrétaire de séance,  
Mme Hélène GARCIER-RICHAUD



La Présidente,  
Mme Elisabeth JACQUES.

